

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES REMONTEES MECANIQUES DE GRIMENTZ - ZINAL SA

DU 3 SEPTEMBRE 2022 au Restaurant de Bendolla, Grimentz

A 16h00, M. le Président Simon Crettaz, ouvre la 10ème Assemblée Générale des Remontées Mécaniques de Grimentz-Zinal SA et souhaite la bienvenue aux nombreux actionnaires présents.

L'ordre du jour est présenté et accepté.

1. Contrôle des présences et désignation des scrutateurs

L'assemblée est composée de 290 actionnaires représentant 54'838 actions sur 104'400 actions, soit 52.53% du capital-actions. MM. Bernard Trombert et Vincent Massy sont nommés scrutateurs pour cette assemblée.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 4 septembre 2021

Le procès-verbal a pu être consulté par les actionnaires sur le site internet de la Société. Sa lecture n'est pas demandée. Il est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

3. Rapport sur l'activité de la société en 2021/2022

Le Président Simon Crettaz informe les actionnaires sur les grandes lignes de l'activité de la société durant l'exercice. Il y a 10 ans, les actionnaires de Grimentz-Zinal ont pris la décision de fusionner. Ils rappellent les investissements réalisés de 65 millions durant ses 10 dernières années.

Le chiffre d'affaires global a doublé en 10 ans : Il se monte aujourd'hui à CHF 29,6 millions pour un cash-flow de 8 millions. Après deux ans de lutte contre le COVID, la situation est presque revenue à la normale durant la saison hivernale. De nombreux camps scolaires ont tout de même dû être annulés et la clientèle étrangère, notamment belge, a dû demeurer chez elle une partie de l'hiver.

L'augmentation des recettes est de 20% par rapport à l'ancien record. L'hiver dernier a été caractérisé par une météo incroyable. En corollaire, il y a eu des chutes de neige modestes et peu de production de neige de culture en novembre.

Le record du nombre de skieurs a été battu par rapport au record 2019, soit 470'452 journées skieurs pour la saison 2021/2022. 55% de la clientèle est titulaire du Magic Pass.

Ces chiffres doivent être appréciés avec modestie et mettent du baume au cœur après les années COVID et l'aide COVID à fonds perdu qui compense en partie la perte de l'exercice précédent 2020/2021. Cette manne appréciable dépasse d'ailleurs CHF 1'100'000.-.

Une politique d'amortissement régulière (6,6 millions de francs) a été appliquée. La répartition du chiffre d'affaires est bien équilibrée : 52% du transport, 23% pour la restauration et 25% pour les hôtels.

Dans le personnel de la société, le Président tient à remercier les personnes suivantes.

- Jacques Vouardoux, alias Jacky, et son épouse Patricia Vouardoux quittent la société pour une retraite méritée après 25, respectivement 20 saisons de service.
- Patrick Theytaz pour ses 20 ans de fidélité au sein du service technique des RM.
- Emmanuel Zufferey pour ses 25 saisons de fidélités au sein du service de sécurité des pistes.

Il précise également les changements suivants au sein de l'entreprise :

- Isobel et Massimo Bertola ont repris la gestion de l'Hôtel-Restaurant Alpina à Grimentz.
- Elodie Gobert et Franck Tissier assurent la gérance de l'Hôtel-Restaurant Cristal à Grimentz.
- Le Restaurant de Sorebois a accueilli Mme Florence Cauvel et M. Antony Tempesta, chef étoilé Michelin.

Toute la gratitude va vers l'ensemble des collaborateurs qui met tout en œuvre pour satisfaire la clientèle.

Le résultat de l'audit sur les conditions salariales édicté par l'Etat du Valais a mis en lumière que seuls 3 salaires étaient inférieurs de 1% à 2% aux minimas de la CTT, représentant un montant de Frs. 400.--. Le Président remercie Pascal Bourquin et Thomas Melly pour le respect de ce contrat type de travail en vigueur dans le Canton du Valais.

Les RMGZ gèrent 11 établissements et un douzième dès 2023. La charge de travail est devenue importante pour notre Directeur. Afin de l'épauler pour la partie Hôtellerie-restauration, M. Didier de Courten a œuvré durant un an comme consultant et a accepté de se mettre entièrement au service de la société dès juin 2023 dans la fonction de responsable HORECA. Le Président lui souhaite la bienvenue dans la société.

Le Président revient sur la tempête médiatique au sujet du black-out énergétique. Il dénonce des idéologies qui diabolisent les remontées mécaniques en comparaison avec des piscines, magasins ou patinoires se situant en ville, et se dit tout de même confiant sur la réponse qui sera donnée par les autorités à cette crise. Il rappelle l'importante dimension économique et humaine des remontées mécaniques.

La canicule de l'été 2022 a été propice aux régions de montagne. Les relations avec les partenaires sont excellentes. Le Président remercie les différents Alpagnes, les Bourgeoisies d'Ayer et de Grimontz, la Commune d'Anniviers, les Sociétés de Développement, Anniviers Tourisme SA, la SET-Zinal SA, les hébergeurs, les Ecoles de ski et tous les acteurs touristiques de la région pour leur collaboration. Le Président termine en remerciant tous les actionnaires pour leur soutien et pour la confiance accordée au Conseil d'administration.

4. Présentation des comptes de l'exercice 2021/2022

Le Directeur Pascal Bourquin présente les comptes de l'exercice 2021/2022 qui sont détaillés dans le rapport de gestion remis à chaque actionnaire présent et disponible sur le site internet de la société.

Le total des produits se monte à CHF 29'655'808.-, l'EBITDA à CHF 8'776'207, le cash-flow à CHF 8'099'411.- et le bénéfice à CHF 1'295'269.-. Ce dernier est reporté au bilan avec la perte reportée du dernier exercice 20/21 de CHF – 1'611'628.-.

5. Rapport de l'Organe de révision

M. Jessy Rudaz de la Fiduciaire Fidag SA commente le rapport de l'Organe de révision qui est intégré dans le rapport de gestion en page 20. Sur la base de la vérification, il propose d'approuver les comptes.

6. Approbation des comptes de l'exercice 2021/2022 et décharge aux organes responsables

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée aux organes responsables.

7. Information sur la construction du restaurant de l'Espace Weisshorn

Le Président présente le projet Espace Weisshorn et débute par un plan de situation. Il retrace la genèse du projet qui fait suite à des discussions avec l'Alpage de Sorebois. Une nouvelle société a été fondée « Espace Weisshorn SA » par les RMGZ SA (51%) et l'Alpage de Sorebois (49%). L'exploitation du restaurant sera tenue par les RMGZ.

Après concours, le consortium JBC Architectes & Kevin Epiney s'est vu confié le mandat d'architecture. Le concept du bâtiment est présenté, photos à l'appui. Le projet est sobre. La chaleur du téléphérique est récupérée. 400 m2 de panneaux solaires sont posés sur les façades. L'isolation thermique est exemplaire et un système de stockage de chaleur dans le terrain sera installé afin d'optimiser l'efficacité énergétique.

La conception de la cuisine a été pensée par Didier De Courten avec l'aide du bureau d'architecture intérieure Designosophy pour l'ambiance du restaurant. La mise à l'enquête publique n'a pas fait l'objet d'opposition. Jean-Michel Melly qui a mené le dossier jusqu'à ce stade est remercié pour sa grande efficacité.

Les travaux vont bon train et bénéficient d'une météo favorable. La mise en service du nouveau restaurant est prévue en octobre 2023. Le coût des travaux est estimé à CHF 7'300'000.-. Le dossier est disponible auprès de la Direction.

8. Divers

Les retraités Jacques & Patricia Vouardoux sont chaleureusement félicités par le Président et l'Assemblée. Jacques Vouardoux prend la parole pour remercier leurs collègues, la Direction et les RMGZ de manière générale.

Aucune autre question n'est posée par l'Assemblée. Le président invite tous les actionnaires à partager l'apéritif et le buffet préparé par la brigade du Restaurant de Bendolla.

La séance est levée à 16h53.

Le Président

Simon Crettaz

La Secrétaire

Carole Melly-Basil